

---

**Arrêté ministériel portant nomination du Président du jury de la Communauté française à l'Université de Mons pour l'année académique 2017-2018**

**A.M. 11-10-2017**

**M.B. 12-12-2017**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias  
Vu le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 juillet 2005 réglant l'organisation et le fonctionnement des jurys d'enseignement universitaire de la Communauté française, article 3 ;

Vu la décision du Conseil d'administration de l'Université de Mons en date du 8 juin 2017.

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Monsieur Marc DEMEUSE, Professeur ordinaire, est nommé en qualité de Président du jury de la Communauté française, à l'Université de Mons, pour l'année académique 2017-2018.

**Article 2.** - Le présent arrêté produit ses effets le 14 septembre 2017.

Bruxelles, le 11 octobre 2017.

J.-Cl. MARCOURT